**Modèle de lettre d’appui pour la reconnaissance du travail invisible**

* Nous vous proposons un modèle de lettre d’appui que vous pouvez modifier selon vos besoins, ou duquel vous pourrez vous inspirer pour en rédiger une vous-même.
* Vous pouvez envoyer votre lettre signée par courriel, à l’adresse courriel suivante: [mobilisation@afeas.qc.ca](mailto:mobilisation@afeas.qc.ca) Ou par la poste :

**Afeas – Mobilisation -** 5999 de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6

*(Logo de votre organisation, optionnel)*

*(Date et lieu)*

**Objet : Lettre d’appui aux revendications de l’Afeas pour la reconnaissance du travail invisible**

À qui de droit,

Par cette lettre, nous*(nom de l’organisme)* appuyons les efforts de l’Afeas (Association féminine d’éducation et d’action sociale) pour faire reconnaître et valoriser le travail invisible ainsi que les personnes qui y œuvrent, et ce, à travers le Québec et le Canada.

***L’Afeas***

Formée de près de 8 000 membres, regroupées en 203 Afeas locales dans 11 régions du Québec, l’Afeas défend les intérêts des femmes québécoises et canadiennes auprès de diverses instances, comme les gouvernements, les conseils municipaux, les institutions publiques et parapubliques. À l’automne 2019, l’Afeas a lancé une campagne de mobilisation à travers la province pour faire reconnaître publiquement la valeur économique et sociale du travail invisible des femmes.

***Le travail invisible***

Le travail invisible comprend l'ensemble du travail non rémunéré accompli au sein du foyer, auprès des enfants, des parents et des proches, ainsi qu’au sein de la communauté, par l’entremise du bénévolat, et des stages non-rémunérés. Le travail ainsi accompli de manière invisible est en réalité essentiel au bon fonctionnement de la société, et à l’accomplissement du travail dit productif (rémunéré). La non reconnaissance du travail invisible et de sa valeur économique au PIB, ainsi que le partage encore inégal de ce travail au sein de la société et des ménages, font en sorte d’entraver le chemin vers une pleine égalité de fait entre les femmes et les hommes. Il est donc primordial de mieux valoriser ce travail et d’offrir un meilleur appui aux personnes qui l’accomplissent, et ce, quel que soit leur statut: travailleuse ou travailleur au foyer, sur le marché du travail, aux études ou en recherche d'emploi, retraitées et retraités.

***Journée nationale du travail invisible***

****Afin de souligner l’importance du travail invisible effectué tous les jours par les femmes et les hommes qui veillent au bon fonctionnement de nos communautés et de notre société, nous revendiquons, aux côtés de l’Afeas, le décret officiel d’une journée nationale du travail invisible. La Journée nationale du travail invisible est une activité originale de l’Afeas qui a débuté en 2001 et qui se tient chaque année, le premier mardi d’avril. Cette journée de sensibilisation permet non seulement de porter à l’attention de la population l’importance du travail invisible et d’un partage plus égalitaire de celui-ci au sein de ménages, mais elle permet également de souligner, auprès des décideurs, la pertinence de politiques et de mesures adéquates pour soutenir les personnes ayant de lourdes charges de travail invisible.

En 2010, à l’initiative de la députée Nicole Demers, la Chambre des communes a adopté à l’unanimité une motion créant la Journée nationale du travail invisible, mais le gouvernement en place n’a pas mis en œuvre cette motion. D’ici l’adoption d’une telle journée, nous (nom de l’organisation), l’Afeas, et ses autres partenaires et allié.e.s, poursuivons notre campagne pour faire reconnaître ce travail invisible des hommes et des femmes au Québec et au Canada.

*(Ajoutez quelques mots sur la mission de votre organisation s’il y a lieu)*

C’est pour cela que nous souhaitons manifester notre appui à cette initiative, en espérant que nous aurons l’opportunité de célébrer officiellement la ***Journée nationale du travail invisible*** le 7 avril 2020, de même que tous les prochains premiers mardis d’avril, et ainsi de contribuer à cet effort collectif de construction d’un monde plus juste, solidaire et équitable.

Solidairement,

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*(Signature et nom de la personne mandatée)*

*(Coordonnées complètes de l’organisation)*